



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

16 juillet 2025

EAU : MARIE-PIERRE MOUTON ÉLUE AU BUREAU DU COMITÉ DE BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

La présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON a été élue au bureau du comité de bassin Rhône-Méditerranée lors de la dernière réunion de l'instance, le 27 juin à Lyon.

En France, la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques s'opère à l'échelle des grands bassins hydrographiques, selon un principe de concertation. Cette concertation s'exerce au sein des comités de bassin. Le comité de bassin Rhône-Méditerranée, dont dépend la Drôme, regroupe 165 membres (40% d'élus, 40% d'usagers et 20% de représentants de l'État).

« Faire valoir la voix des territoires »

Au sein de cette assemblée, un bureau élu est chargé de faire des propositions, de préparer les délibérations et suivre leur application, et de coordonner, animer et examiner les travaux des commissions et groupes de travail. Suite à sa candidature, la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON, a été élue membre de cette instance. Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme : **« De nombreuses décisions stratégiques sont prises par le comité de bassin, dont les orientations d'accompagnement des communes ou celles des programmes pluriannuels d'intervention des agences de l'eau. Face à la raréfaction de la ressource et à l'accroissement des enjeux autour de l'eau, j'ai souhaité faire partie du bureau. Cette élection est une opportunité pour faire valoir la voix des territoires, notamment les plus ruraux, dans les politiques de gestion de l'eau et de protection des milieux naturels aquatiques. »**

Un Département engagé pour la préservation de la ressource

Cette implication s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions menées par le Département dans le domaine de l'eau. Le Département soutient fortement les communes et les acteurs de l'eau, avec des aides à hauteur d'environ **4 M€/an** pour l'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement, et un programme d'environ **1M€/an** pour l'entretien des rivières. Le Département accompagne également les communes via de nombreuses missions d'assistances techniques important service d'ingénierie. La Drôme est par ailleurs l'un des rares Départements à porter et animer un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage), avec le Sage du Bas Dauphiné plaine de Valence. Afin d'enclencher une démarche de dialogue territorial, le Département a co-organisé avec la Préfecture de la Drôme et l'Agence de l'eau RMC les premières assises de l'eau en Drôme en 2023/2024.